

## FICHE 4

# Régulation par la donnée : les données disponibles en matière de fibre optique

## RÉGULATION PAR LA DATA ET RÉSEAUX FIXES

La régulation par la donnée est un nouveau mode d'intervention identifié par l'Arcep en 2016 à l'issue de sa revue stratégique. Il vient compléter les outils traditionnels du régulateur. Il s'agit de donner aux consommateurs, aux entreprises et aux collectivités plus de visibilité sur l'état des réseaux actuels et sur l'avancée de ceux à venir.

Pour ce faire, l'Autorité a adapté ses outils de régulation en adoptant deux décisions en 2018 : l'une visant à moderniser les modalités de collecte des données auprès des opérateurs<sup>1</sup> et l'autre concernant la publication des cartes de couverture<sup>2</sup>.

À l'image des outils déjà élaborés pour les réseaux et services mobiles<sup>3</sup>, l'Arcep développe un outil cartographique de référence présentant la couverture du territoire par les réseaux et les services d'accès fixe à internet. Le site [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr), qui permet de suivre l'avancée des déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné, en constitue la première étape (cf. p. 76, chapitre 5, fiche 1).

L'Autorité explore également les opportunités d'améliorer la pertinence des formats de fichiers qu'elle rend disponible en *open data*, afin de mieux intégrer les besoins des différents acteurs et faciliter les réutilisations à différentes échelles et sous différents formats.

## QUELLES DONNÉES DISPONIBLES EN OPEN DATA ?

Les données utilisées pour produire [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr) sont publiées chaque trimestre sous forme de deux fichiers tableurs et de fichiers vectoriels enrichis :

- le premier fichier tableur précise sur plusieurs zones administratives (arrondissements, communes, départements et régions) des informations telles qu'une estimation du nombre de locaux, le zonage réglementaire et, le cas échéant, l'identité de l'opérateur juridiquement engagé à réaliser le déploiement ;
- le deuxième récapitule les informations sur le déploiement fibre à l'échelle de l'immeuble.

Un nouvel outil cartographique sera mis en ligne par l'Arcep courant 2019, pour visualiser toutes les technologies et tous les disponibles à une adresse donnée.

